

## Efficacité énergétique

## Le financement des « villes intelligentes » reste un problème

Par Dafydd ab Iago | lundi 19 octobre 2009



Le concept de « villes intelligentes » refait surface après avoir essuyé plusieurs revers politiques au niveau européen. Les villes représentant 80 % de la demande énergétique finale, selon certaines estimations, une initiative européenne dans ce domaine permettrait de réduire sensiblement l'empreinte carbone des villes grâce au progrès technologique. Encore faut-il trouver des financements.

### LE PROJET RETIRÉ DU PLAN DE RELANCE

La Commission européenne avait prévu de financer à hauteur de 500 millions d'euros des projets de « villes intelligentes » dans le cadre de son plan de relance de l'économie européenne (d'une valeur totale de 5 milliards d'euros). Mais sous la pression des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, ces projets ont été abandonnés à la dernière minute, malgré l'impact considérable qu'ils auraient pu avoir en termes de stimulation économique à court terme et de création d'emplois.

Le plan de relance européen, actuellement mis en oeuvre, prévoit 5 milliards d'euros pour des investissements dans des projets concernant l'énergie et l'Internet rural.

### LA COMMISSION PREND L'IDÉE

L'idée n'est pas pour autant abandonnée, comme en atteste le fait que la Commission ait inclus l'« Initiative villes intelligentes » dans son projet de communication sur le financement des technologies à faible émission de carbone relevant du plan SET (plan stratégique pour les technologies énergétiques). Bien que non législative, la communication devrait être prise en compte dans le budget de l'UE. Le projet de communication prévoit d'allouer la somme de 11 milliards d'euros à cette initiative, qui semble bénéficier d'une attention au moins aussi importante que d'autres initiatives européennes (éolien, solaire, réseau électrique, bio-énergie durable, capture et stockage du carbone, fission nucléaire, piles à combustible et hydrogène).

L'idée est d'encourager les villes et les régions à tester et démontrer la faisabilité d'un dépassement des objectifs énergétiques et climatiques de l'UE au niveau urbain, en visant une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre via la production, la distribution et la consommation durables de l'énergie d'ici 2020.

La Commission pense que cette « Initiative villes intelligentes » devrait engendrer l'adoption « massive » par le marché de technologies efficaces sur le plan énergétique et à faible émission de carbone, pour les bâtiments, les réseaux énergétiques (chaleur et refroidissement, et électricité) et les transports. Cela suppose de nouvelles approches en matière de gestion de la demande, de planification et d'innovation organisationnelle pour créer des zones urbaines, voire des villes et des régions, à faible émission de carbone.

### LA SÉLECTION DES VILLES

Gérard Magnin, directeur exécutif d'Energie-Cités (1) se réjouit du fait que la Commission ait finalement reconnu l'importance de modifier la culture énergétique dans les villes. « *Il y a quelques années, ce n'était pas le cas* », explique-t-il. Il regrette néanmoins que la proposition de la Commission se concentre sur 25 à 30 villes européennes seulement. Il s'interroge aussi sur l'utilité de démarrer quelque chose de nouveau, au lieu d'investir dans une initiative existante et réussie comme le projet de Convention des Maires qui a réuni plus de 700 signataires engagés depuis février (voir article séparé sur la Convention des Maires).

« *Si vous lancez un projet de villes intelligentes dans 25 villes seulement, vous excluez celles qui ne sont pas sélectionnées et vous n'obtenez pas d'argent comme les 700 signataires de la Convention des Maires* », fait remarquer M. Magnin. La Commission parle toutefois d'un noyau de villes intelligentes à partir duquel d'autres réseaux intelligents pourront se développer. Le but serait d'engendrer une nouvelle génération de bâtiments et des transports alternatifs afin de transformer le système énergétique.

En se concentrant sur quelques villes sélectionnées, la Commission pense que le fait de concentrer l'action au niveau européen permettrait de mieux stimuler le marché et de faire des économies d'échelle dans l'adoption des technologies concernées. Elle évoque aussi un échange de bonnes pratiques à l'échelle européenne et un partage d'expérience intersectoriel et interrégional.

S'agissant de la somme de 11 milliards d'euros sur les dix ans à venir, avancée dans le projet de communication, « *cela semble beaucoup mais il faut détailler ce montant. Un kilomètre de tramway coûte 25 millions d'euros et un kilomètre de métro, 100 millions d'euros* », observe M. Magnin. Un calcul arithmétique simple ramène le montant à 1,1 milliard d'euros par an soit juste 10 kilomètres de métro par an. « *Reste aussi à savoir d'où proviendront ces 11 milliards d'euros* », conclut M. Magnin.

(1) Energie-Cités est une association d'autorités locales européennes pour une politique énergétique locale durable. Créée en 1990, elle représente maintenant plus de 1000 villes dans 26 pays (<http://www.energie-cites.eu>).

